

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

Dr. N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire.

REVUE GÉNÉRALE

(2 octobre 1881)

France

La convocation de la Chambre des députés de France est fixée au 28 octobre, et l'arrêté en paraîtra prochainement au "Journal Officiel". L'attention un peu dispersée par les incidents des derniers jours, se reporte sur la personnalité de M. Gambetta.

Le grand ministère que la "République française" appelle de tous ses vœux, mais dont la République qui travaille et qui vote se soucie assez peu, est déjà pris à partie avant sa naissance, par tous ceux qui n'ont pas intérêt à favoriser son incubation. Écoutons un de ces échos, le journal "La France".

"Le chef de la majorité a joué le rôle d'un général en chef qui aurait laissé successivement écraser ses lieutenants sans leur porter secours. L'heure est venue de faire donner la garde. Sera-t-elle assez forte?"

C'est un mauvais jeu d'attendre, comme le fait remarquer le Journal des Débats, que l'on soit détenteur du pouvoir pour l'affirmer.

"Il y a quelque chose de plus glorieux que de relever des ruines, c'est de ne rien laisser s'écrouler."

"Que la République française cesse de chercher la cause des difficultés que rencontre avant l'heure, dans les esprits, la constitution du grand ministère qu'elle rêve."

"Ces difficultés ont pour cause la part de responsabilité que le bon sens public met à la charge du chef de la majorité, dans les embarras de toute nature au milieu desquels le cabinet Ferry s'est maladroitement engagé."

Afrique

La presse algérienne prête une attention particulière à la question du Figuig; plusieurs articles déjà publiés, notamment par le "Moniteur", concluent à l'occupation du Figuig comme point d'appui contre le ravitaillement de toutes les insurrections du Sud oranais.

L'"Akbar" estime que s'il est bien établi que l'occupation temporaire ou définitive du Figuig soit nécessaire pour assurer la sécurité des possessions africaines de la France, on ne comprendrait pas que la France hésitât.

De là à la naissance d'une question marocaine, il n'y a pas loin.

Divers journaux, la "Gazette du Midi", entre autres, et le "Figaro" publient des correspondances qui présentent l'état sanitaire des troupes françaises comme extrêmement fâcheux. Les détails sont d'une triste précision.

L'arrivée du général Etienne avec quatre mille hommes et la rentrée du général Foremol avec sept ou huit mille, portent à quarante-quatre mille au moins—défalcation faite des troupes rapatriées en juin—le nombre des soldats envoyés en Tunisie. Ce chiffre et celui des millions engagés forment, jusqu'à présent, le plus clair de la question tunisienne.

Italie

En Italie, M. Cairoli, de retour de Spa et d'Angleterre, taille de la besou-

que à M. Depretis en préparant le renversement du ministère.

En dépit de toutes les interdictions officielles, Menotti Garibaldi continue à parcourir les rues avec ses élèves volontaires, jeunes troupes levées et exercées en vue d'un mouvement révolutionnaire prochain.

La "Provincial Correspondence" du 28 septembre, publie sous ce titre: "Fréquentation dangereuse," un article dans lequel il reproche aux libéraux-nationaux de faire alliance avec les progressistes. L'organe semi-officiel conclut en ces termes:

"Quoi qu'il advienne, le groupe parlementaire des libéraux-nationaux n'est, à aucun titre, en communion d'idées avec les esprits indépendants ou libéraux du pays. Les élections prochaines montreront, s'il plaît à Dieu, que notre peuple est fatigué des agitations des partis, et que ce qu'il appelle de ses vœux, c'est un régime prenant souci de ses véritables intérêts, en dehors de tout esprit de parti."

Ce langage est digne de remarque en ce qu'il exprime d'une manière plus accentuée le désir de conciliation qui a envahi les hautes régions du pouvoir.

La question agraire s'étend

On lit dans le Nord:

La question agraire a cessé d'être une question exclusivement irlandaise.

Les fermiers anglais organisent un soulèvement en masse contre les "land laws," et il y a lieu de croire que, dans la prochaine session du Parlement, leurs réclamations seront prises en sérieuse considération par le ministère.

L'élection du North Lincoln a été pour M. Gladstone un avertissement dont il ne manquera pas de profiter. C'est le mécontentement des fermiers qui a fait échouer le candidat libéral, et il faut reconnaître que le contraste entre l'attention accordée aux griefs des cultivateurs irlandais et l'indifférence apparente du gouvernement pour les souffrances de l'agriculture anglaise, semblait justifier leur scepticisme à l'endroit des promesses libérales.

Les conservateurs avaient habilement profité de l'occasion pour incriminer la politique commerciale, qui, selon eux, est la cause première du malaise économique dont les conséquences, dans les campagnes, se trouvent encore aggravées par une série de mauvaises récoltes.

Mais la satisfaction des tories a été de courte durée, car aujourd'hui c'est contre eux que la "Farmer's Alliance" inaugure une croisade à peine moins formidable que celle de la "land-league" irlandaise.

Les conservateurs avaient espéré détourner l'attention des fermiers de la législation qui régit la propriété foncière, en leur persuadant qu'un remaniement du tarif douanier servirait les intérêts de l'agriculture. Le cri de "fair trade" devait étouffer les revendications juridiques des cultivateurs.

Le "Farmer's Alliance" n'a pas

donné dans le piège tendu par les adhérents du marquis de Salisbury. Son président, M. James Howard, déclare nettement que ce n'est pas aux consommateurs, mais aux propriétaires qu'il faut demander les garanties contre l'appauvrissement croissant des cultivateurs.

Abstraction faite de l'impossibilité, pour un gouvernement quelconque, d'obtenir de la Chambre un vote favorable à la politique douanière recommandée par les conservateurs, M. Howard insiste sur le caractère illusoire de ce remède, au point de vue économique.

Les fermiers, dit-il, n'y gagneraient rien, tout le profit serait pour le propriétaire. Le renchérissement du pain permettrait aux "landlords" de maintenir et même d'augmenter les loyers actuels. Voilà tout.

Ce n'est donc pas en s'épuisant en efforts stériles pour amener une réaction sur le terrain commercial, c'est en attaquant dans la racine les abus de l'ancien système, funeste à l'agriculture et hostile aux intérêts politiques des cultivateurs, que les fermiers pourront faire face aux difficultés de la situation créée par la concurrence étrangère.

Les fermiers écossais ont déjà commencé la lutte. Dans plusieurs districts ils refusent de payer les loyers qu'ils estiment exorbitants. La "Farmer's Alliance" d'Angleterre leur envoie ses félicitations et leur promet son appui.

Cette agitation sera sans doute moins violente que celle des tenanciers irlandais, mais les conséquences pratiques seront les mêmes.

L'aristocratie territoriale de la Grande-Bretagne est maintenant attaquée sur toute la ligne. Ce n'est pas seulement sa situation économique qui se trouve menacée, c'est surtout sa position politique qui serait rudement ébranlée par un "land act" analogue à celui dont M. Gladstone a doté l'Irlande.

Jusqu'ici les grands propriétaires ont déterminé les convictions politiques de leurs fermiers, et les laborieux sont restés à l'état d'ilotes. Une loi mettant les fermiers à l'abri de la pression des "landlords" serait bientôt suivie d'une réforme accordant aux laborieux le household suffrage, qui a déjà livré les villes à la démocratie ouvrière.

Pour détourner un pareil bouleversement, il faudrait autre chose que les sophismes et les rodomontades du marquis de Salisbury. Une réforme agraire est devenue inévitable en Angleterre comme en Irlande.

Le parti libéral n'hésitera pas à prendre en mains la cause des fermiers; la question est seulement de savoir si l'aristocratie possède encore le tact et l'habileté qui, dans le passé, lui ont permis de reconstituer sur d'autres bases la suprématie sociale qui semblait irrémédiablement compromise.

Cette agitation agraire est en même temps un triomphe incontestable pour les Irlandais, et la meilleure justification de la politique de M.

Gladstone à l'égard de l'Irlande.

Les conservateurs prétendaient que les griefs des tenanciers irlandais étaient en grande partie imaginaires ou du moins accidentels, et ils en concluaient que l'intervention de la Législature ne servirait qu'à donner à l'agitation agraire une consistance artificielle.

Ce qui se passe aujourd'hui en Angleterre prouve qu'il s'agit réellement du maintien ou de la transformation d'un système que les cultivateurs en général trouvent insupportable. Ce n'est certes pas par esprit d'imitation que les fermiers essentiellement conservateurs de la Grande-Bretagne s'attaquent aux fondements de l'ancienne société rurale.

Les repus et les affamés

Il ne semble pas que la presse radicale française veuille permettre aux opportunistes de se dérober à un débat public.

Au moment même où se produisaient les dénégations dédaigneuses du journal de M. Gambetta, l'"Intransigeant" reproduisait textuellement les articles contre les finances tunisiennes que la République Française publiait en 1875 et 1876.

On se rappelle que M. Gambetta et ses amis sont accusés précisément d'avoir cherché à déprécier les valeurs tunisiennes "afin d'en rendre le drainage plus facile et moins onéreux."

On reconnaît qu'il y a tout au moins dans la publication, à cette époque, d'articles de cette nature, une coïncidence qui mériterait d'être expliquée. L'"Intransigeant" nomme aujourd'hui l'auteur de cette campagne financière, et affirme qu'il avait avec M. Roustan des relations étroites.

Le Petit Parisien entre à son tour dans le débat, en racontant les voyages à Tunis de M. Léon Renault, commandant du Palais-Bourbon, et mandataire de plusieurs sociétés qui prétendaient à diverses entreprises de travaux publics sur le territoire de la régence.

Comment arrivera-t-on à connaître la vérité? L'"Union républicaine" a proposé timidement un procès devant le jury, où les accusateurs seraient admis à faire la preuve. La France, qui ne se croit point obligée à tant de ménagements, réclame une enquête parlementaire.

Tout le monde sait qu'il est dans les habitudes de M. Gambetta de collectionner les valeurs les plus décriées du marché, dans l'espoir, le plus souvent justifié, de leur ménager par son influence un retour de fortune. C'est à ce procédé qu'il doit les millions dont il est aujourd'hui possesseur.

Il l'applique aux affaires de Tunisie comme il l'a appliqué à toutes ses autres affaires. C'est très vraisemblable; et cela suffit, comme le dit fort bien l'"Intransigeant", pour expliquer l'expédition inepte qui coûte en ce moment tant d'hommes et tant d'argent à la France.

Il est à remarquer que la République française ne répond rien aux citations de ses anciens articles faites par l'"Intransigeant" pour relever le défi de

l'organe opportuniste. Elle se borne, pour sa défense, à reproduire en entier l'article que l'"Union républicaine" a consacré aux "révélations" de Henri Rochefort.

Si jamais mise en accusation fut justifiée, c'est bien certainement celle dont les journaux intransigeants menacent aujourd'hui le cabinet Ferry-Farrel-Magnin-Barthélemy-Saint-Hilaire. En aucun temps on n'a vu un ministre jouer plus effrontément avec l'honneur, la sécurité et les intérêts de la patrie. La France ne comprendrait pas qu'on accordât à la bande de malfaiteurs qui la gouvernent le bénéfice d'une impunité scandaleuse.

L'estime que professent les uns pour les autres les républicains, dit l'"Union", est faite pour nous édifier; leurs révélations piquantes, et la lumière qui en jaillit sur les hommes et sur les choses nous paraissent précieuses: la principale différence entre les uns et les autres, c'est que les uns sont repus et que les autres ont envie de l'être.

Le manifeste de l'extrême-gauche a reçu trois nouvelles adhésions: celle de MM. Clémenceau, Jules Roche et Bosc, ce qui porte à 30 le chiffre des adhérents.

Histoire naturelle

ACTE DE LA RESPIRATION

L'entrée de l'air dans les voies respiratoires est déterminée par le jeu des parois de la chambre thoracique ou de la poitrine, qui fonctionnent comme un soufflet, ou comme une pompe aspirante et foulante. Ces parois mobiles sont formées latéralement par les côtes et par les muscles intercostaux, et inférieurement par la membrane musculaire nommée diaphragme.

Chez les mammifères, c'est le diaphragme qui concourt avec le plus de puissance aux mouvements respiratoires. Ce muscle présente la forme d'une voûte séparant le thorax de l'abdomen; il prend ses points d'attache sur les côtes, et sur la partie lombaire de la colonne vertébrale. En se contractant, il se tend, et par conséquent s'abaisse: le volume de la cavité thoracique est alors augmenté.

Les côtes, réunies par devant à l'os plat appelé sternum, constituent la partie solide du thorax; elles ne sont pas immobiles, et leurs soudures sont cartilagineuses. Dans l'état de repos, les côtes sont obliques, leur partie médiane étant plus basse que les points d'insertion ou d'attache.

Par l'action de certains muscles, et principalement des muscles intercostaux, les côtes peuvent s'élever dans leur partie médiane (sur la droite et sur la gauche du corps); le diamètre transversal de la poitrine est alors augmenté, et le sternum est poussé en avant.

Les poumons se trouvant dans une cavité complètement close, et la seule communication avec l'extérieur se faisant par la trachée-artère, l'air se précipite dans les poumons pour remplir le vide qui se forme dans la cage thoracique.

Cette entrée de l'air se nomme inspiration, et la sortie est nommée expiration. La manière dont l'air est expiré est simple: lorsque cesse la contraction des muscles intercostaux, les côtes s'affaissent, la capacité thoracique diminue; le tissu élastique des poumons se contracte, et les gaz contenus, dans les vésicules pulmonaires sont expulsés.

La vitesse des mouvements respiratoires varie suivant les animaux: elle

est, par minute, de 4 à 5 chez la baleine, de 10 à 12 chez le cheval et le bœuf, de 16 à 20 chez l'homme, de 20 à 25 chez le chien.

A. M. E.

Chimie

PROPRIÉTÉS DE L'OXYGÈNE

L'oxygène est éminemment propre à la combustion. Il se combine avec la plupart des corps, et souvent avec dégagement de chaleur et de lumière.

Qu'on plonge dans une éprouvette pleine d'oxygène une bougie imparfaitement éteinte, c'est-à-dire n'ayant plus de flamme, mais présentant encore quelques points en ignition, elle se rallume instantanément, avec une petite explosion.

Si l'on a un flacon à large goulot plein d'oxygène, et si l'on y introduit, fixée à l'extrémité d'un fil de fer, une coupelle de terre cuite contenant un charbon ardent, on voit ce charbon brûler avec une vive lumière, puis s'éteindre peu à peu. Le gaz du flacon est devenu impropre à la combustion; il a la propriété de troubler l'eau de chaux, et de rougir faiblement la teinture de tournesol: c'est de l'acide carbonique, contenant un équivalent de carbone et deux d'oxygène, ce qui le fait représenter par le symbole CO₂.

Le soufre enflammé, placé dans les mêmes conditions, brûle avec une flamme bleuâtre très intense; le produit de la combustion est un gaz d'une odeur suffocante, qui rougit faiblement la teinture de tournesol; on l'appelle acide sulfureux; il est formé d'un équivalent de soufre et de deux équivalents d'oxygène, et a pour symbole SO₂.

Le phosphore allumé brûle dans l'oxygène avec une lumière éblouissante; le produit est une poussière blanche très acide, très soluble dans l'eau, et que l'on nomme acide phosphorique PhO₅; un équivalent de phosphore et cinq d'oxygène.

Les métalloïdes ne sont pas les seuls corps susceptibles de brûler avec chaleur et lumière dans le gaz oxygène. Un fil de fer ou un ressort de montre, enroulé en spirale, et portant à son extrémité libre un petit morceau d'amadou en ignition, y brûle avec incandescence, en lançant de tous côtés de vives étincelles; le produit est de l'oxyde de fer FeO₃, qui, se détachant en gouttelettes, tombe au fond du flacon, et s'y incruste profondément.

Un fil de magnésium, placé dans les mêmes conditions, brûle aussi avec une flamme éblouissante; le produit de la combustion est de la magnésie ou oxyde de magnésium MgO.

A côté de ces combustions vives, nous pouvons constater l'oxydation lente du fer dans l'air, en présence de la vapeur d'eau qui s'y trouve toujours, ce qui donne la rouille Fe₂O₃, avec l'eau HO; ou encore l'oxydation du phosphore dans l'air, ce qui donne l'acide phosphoreux PhO₃; et de même l'oxydation du cuivre, du plomb, du mercure, à une température plus ou moins élevée.

De ce qui précède, il résulte qu'une oxydation quelconque peut être désignée par le mot de combustion. La combustion peut être vive ou lente. Pour qu'il y ait incandescence, il faut que la chaleur se produise rapidement et qu'il n'y ait pas à échauffer une trop grande quantité de matière. Le charbon, qui présente un éclat éblouissant quand il brûle dans l'oxygène, est à peine rouge quand il brûle dans l'air; sa combustion est alors plus lente, et la chaleur dégagée est employée en partie à chauffer l'azote mêlé à l'oxygène.

L. T.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

24 Octobre, 1881.—No 153

LES COMPAGNONS DU DESEPOIR

Par A. de Lamothe

[Suite]

—Entrez! fit Mme de Lambescq. —Commandante, fit Timothée, en portant la main à son chapeau, le canot est paré.

—Louise, aidez-moi à m'habiller bien vite, reprit la Française, qui, un instant après, remontait sur le pont, où l'attendait le commandant et son fidèle compagnon, le docteur Goblet. Tout le monde prit place dans le canot, que le Provençal poussa au large.

—Savez-vous ce que c'est que cela? demanda le docteur, en retirant de l'une de ses nombreuses poches, un fragment de quartz qu'il montra à Louise, près de laquelle il était assis. —Un caillou, répondit-elle. —Un caillou dont la découverte, faite par moi, s'écria-t-il, va charger la face de l'île et y attirer des flots d'habitants.

Dites plutôt d'aventuriers, reprit le commandant, de sa voix grave.

—Qui, au bout de quelques années, deviendront de bons et riches colons, répliqua le savant.

Et, comme l'ouvrière, ne comprenant rien à cela, regardait le caillou, d'un air étonné:

—Voyez-vous, ces points brillants? continua le docteur.

—On dirait des morceaux de cuivre.

—Où, du cuivre! C'est de l'or, du bon or, fit le naturaliste; j'en ai ramassé en vingt endroits dans la chaîne de rochers qui entourent la vallée du Diahot. Il y a de prétendus savants qui ont osé affirmer que la Nouvelle-Calédonie n'est qu'un morceau de fer rouillé; je leur prouverai, moi que ce fer est de l'or.

—Ce sera un grand malheur, répliqua M. de Lambescq; j'ai été témoin de l'épouvantable anarchie qui régnait à San-Francisco, à l'époque de la fièvre de l'or, et je me figure que l'enfer doit ressembler à ce que j'ai vu.

—Fort heureusement, observa la commandante, la découverte de M. Goblet n'est pas encore bien certaine; on peut trouver partout quelques paillettes d'or, mais pas assez pour constituer une exploitation lucrative. —Certainement, madame, mais la mienne ne sera pas stérile, j'en réponds, car la science ne peut pas mentir.

—En quoi la science serait-elle

compromise s'il vous plaît?

—En tout, madame; sans doute on peut rencontrer partout quelques parcelles d'or, par suite des cataclysmes qui ont agité notre globe, et brisé, sur plusieurs points, son écorce, pour en disperser les débris, mais chaque métal n'en a pas moins ses gisements particuliers et la science nous apprend que c'est dans les rochers de première formation qu'il se rencontre plus particulièrement. Or, l'ossature de la Nouvelle-Calédonie appartient à cette époque, et de plus, ses montagnes présentent ce caractère frappant qu'elles sont dirigées dans le sens du méridien comme celles de l'Oural, de la Californie et de l'Australie, les plus riches en mines, comme on le sait; je dis plus, non seulement elles ont la même direction, mais je prétends qu'elles ne sont que les sommets d'une même grande terre submergée, qu'elles sont identiques, et que le jour n'est pas éloigné où notre colonie prendra place parmi les plus importantes des régions aurifères.

—Ses habitants seront-ils plus heureux, monsieur Goblet?

—Et que m'importe, madame? répartit le féroce savant, la science aura dit vrai, c'est là l'important.

L'embarcation arrivait au quai, la conversation en resta là, et tandis que le commandant, avec sa femme, se dirigeait vers l'hôtel du gouvernement, Louise, Germaine et Aika,

retournerent à la villa, pour y préparer le déjeuner, et mettre tout en ordre dans l'appartement.

La table était mise, et le salon garni de fleurs, lorsque, vers midi, Mme de Lambescq arriva, avec son mari et le docteur.

Aika servait à table; la pauvre enfant était dans un tel état d'agitation qu'elle brisa une carafe derrière le docteur.

—Signe de mariage, s'écria la commandante, en riant; est-ce pour bientôt, monsieur Goblet?

—Voici quarante-deux ans que je m'y prépare, madame, et je demande encore quelques années de réflexion.

—Le temps d'exploiter votre mine d'or sans doute, fit ironiquement le commandant; mais, prenez garde que vos cheveux ne deviennent d'argent.

—Je crois plutôt interrompit Mme de Lambescq que ce bris de carafe est une annonce de bonheur indéterminé pour n'importe lequel d'entre nous.

—Dans ce cas, le présage a raison, s'écria le commandant, car je suis sûr que je vais faire un heureux: Aika, va trouver ton père, et lui dire qu'il vienne me parler.

La Néo-Calédonienne partit comme un trait.

—M. de la Richerie consent à ce que ce monarque rentre dans ses états? demanda M. Goblet.

—Ne riez pas docteur; mieux vaut

être le premier dans son village que le second à Rome.

—Je ne vous croyais pas si ambitieux, commandant.

—Ce n'est pas moi qui l'ai dit le premier, puisque le mot est de César.

—Par bonheur pour Aika, dans son empressement, eût été capable de se heurter irrévérencieusement au tabou, son père ne s'occupait pas ce jour-là de la fabrication des tillits. Le vieux chef attendait certainement avec anxiété la nouvelle que M. de Lambescq lui rapportait au retour de son voyage; mais il se garda bien d'en rien laisser paraître, et se levant, d'un air à la fois froid et digne, il suivit gravement sa fille jusqu'au salon, à la porte duquel il se tint debout appuyé sur un long bâton de bambou et la main droite à son front, comme un soldat qui salue son chef.

On aurait dit un étranger parfaitement indifférent à ce qui allait se passer.

Seule Mme de Lambescq devina son impatience sous son masque d'indifférence, et remarqua du premier coup d'œil que sa chevelure venait d'être frisée, ses vêtements ordinaires remplacés par son plus élégant costume et son cou enguirlandé de nombreux colliers, preuves évidentes qu'il s'était, d'avance, préparé à l'entrevue à laquelle il semblait ne se prêter que par déférence pour le chef ouï-oui.

Le commandant lui lut, avec un imperturbable sérieux, l'arrêté motivé par lequel le gouverneur de l'île lui permettait de retourner dans ses États et de s'y faire reconnaître pour chef, à ses risques et périls, bien entendu, par ses anciens sujets.

Aika traduisait, phrase par phrase, la lettre du gouverneur, que son père écoutait avec une religieuse attention, sans changer de position, et immobile comme une cariatide de marbre noir; pas un muscle de son visage ne bougeait, mais ses yeux brillaient d'un éclat extraordinaire, et sa taille, un peu voûtée, se redressait peu à peu avec fierté.

La lecture terminée, le commandant crut devoir ajouter quelques mots, dans lesquels il engageait le sauvage à la reconnaissance et à la fidélité envers la France; puis, s'avançant vers Gondouil, lui remit, en signe de protection, une hache neuve, présent d'une grande valeur que le nouveau chef reçut avec une émotion telle que, se sentant incapable de dissimuler plus longtemps sa joie, il fléchit le genou, posa la main du marin sur sa tête, en signe de soumission complète à ses ordres, et s'éloigna en poussant des hurrahs frénétiques en l'honneur de ses bienfaiteurs.

(A suivre)

SOMMAIRE

Levee générale.
La question agraire s'étend.
Les repus et les affamés.
Histoire naturelle.
Chimie.
Feuilleton : Les Compagnons du Désespoir.
A la mémoire de Mgr C. F. Cazeau.
Beurre et fromage.
La taxe sur le tabac.
Petite revue scientifique.
Europe.
Amérique.
Candidatures probables.
Echos des Cercles agricoles.
Les jours de la lune.
Précéptes de politesse.
Petites nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

On demande.—Dr N. E. Dionne.
Nouvelles étoffes à robes.—Behan Bros.
Terres de l'Ordonnance.—Lindsay Russell.

CANADA

QUEBEC, 24 OCTOBRE 1881

Fête à St-Jean le d'Orléans

Samedi, le 22 du courant, Mgr de Montréal se rendait à St-Jean, Isle d'Orléans, accompagné de son vice-chancelier M. l'abbé Emard et de M. l'abbé Bouffard, du Séminaire de Québec.

La foule est allée à leur rencontre au quai avec son digne curé en tête, et des pavillons flottaient aux maisons du village.

Hier, la grand-messe a été chantée pontificalement au fauteuil par Mgr de Montréal, assisté de Mgr Guay faisant l'office de prêtre-assistant, et de MM. les abbés Dionne et J. B. Blouin, comme diacre et sous diacre.

Le sermon fut donné avec beaucoup d'éloquence par M. le vice-chancelier Emard, et Mgr de Montréal adressa après la messe à la foule recueillie des paroles fort intéressantes au sujet de St-Concorde dont on faisait l'installation.

Les décorations de l'église avaient été faites avec beaucoup de goût, et le corps St-Concorde qui était richement décoré était porté en procession autour de l'église par quatre prêtres.

Les visiteurs ont pu admirer le magnifique presbytère de M. le curé de St-Jean et les autres améliorations importantes qu'il a fait subir à l'église.

Dans l'après-midi, Mgr de Montréal s'est rendu à la paroisse de Ste-Famille pour y chanter les vêpres, où il fut assisté par Mgr Guay et M. le curé de St-Jean.

Mgr de Montréal y donna lui-même le sermon.

Dans l'après-midi, il y eut visite au convent et Mgr de Montréal y fut l'objet d'une belle réception.

La fondation de ce couvent date du temps de la mère Bourgeois, et c'est la deuxième mission fondée au pays.

Ce matin, la messe a été célébrée au convent par Mgr de Montréal, après laquelle eut lieu le départ pour Québec.

Mgr Langevin est parti ce matin pour Rimouski.

Le Révérend M. Marquis, ancien curé de St-Célestin, diocèse de Trois-Rivières, a chanté la grand-messe, hier, à la Basilique.

M. l'abbé F. H. Bélanger a fait le sermon sur la fête du jour.

Une dépêche d'Ottawa annonce que M. le Chevalier Gustave Smith employé depuis onze ans au département des chemins de fer et à canaux, vient d'être destitué. On présume, ajoute cette dépêche que cette décision a été prise en conséquence d'un article paru dans un journal de Québec, et prétendant que les difficultés dans lesquelles s'est trouvé M. Smith il y a quelque temps, étaient l'œuvre de la franc-maçonnerie, cet article ayant été inspiré par M. Smith lui-même.

Les travaux préparatoires aux grandes solennités qui doivent avoir lieu à Rome le 8 décembre prochain pour la canonisation du bienheureux Labre, du bienheureux Jean-Baptiste de Rossi, et de la bienheureuse Claire de Montefalco, sont poussés avec activité. On croit qu'à cette époque un très grand nombre d'évêques seront pré-

sents à Rome et renouvelleront des protestations formelles au nom du monde catholique tout entier contre la situation faite au Saint-Siège.

Candidatures probables

Conservateurs.	Libéraux.
Québec-Centre... A. N. Montpetit.	Dr. Rinkett.
Québec-Est..... J. Shehyn.	
Québec-Ouest... F. Carbray.	O. Murphy.
Québec-comté... F. Kérouac.	Stuart.
Portneuf..... J. D. Brousseau.	F. Langelier.
	Bourbeau.
Champlain..... (Elz. Gérin.)	
	Tél. Normand.
Montmorency... F. X. Drouin.	C. Langelier.
Lévis..... E. T. Piquet.	T. Beaulieu.
Bellechasse..... I. N. Belleau.	Boutin.
Montmagny..... (Bernatchez.)	Dr Fortin.
Islet..... Marquette.	A. Dupuis.
Kamouraska..... E. Gagnon.	
Témiscouata..... Dechêne.	Pouliot.
Rimouski..... Asselin.	Parent.
	Tessier.
Bonaventure..... Riopel.	
Gaspé..... E. J. Flynn.	
Saguenay..... O. Gauthier.	
Charlevoix..... S. Cimon.	
Dorchester..... N. Audet.	
Beauce..... J. Blanchet.	Poirier.
Arthabaska..... Préfontaine.	Watts.
St-Maurice..... Desaulniers.	Remington.
Trois-Rivières... Dumoulin.	Tarquette.

Nous engageons nos amis qui n'ont pas encore choisi leurs candidats de se hâter afin que l'organisation se fasse sans retard.

A la mémoire de Mgr C. F. Cazeau

Dans quelques mois sera célébré l'anniversaire de la mort de Mgr C. F. Cazeau. A cette occasion, les nombreux amis du très regretté prélat se réuniront pour constater qu'il s'est fait quelque chose pour perpétuer sa mémoire.

Sur sa tombe, dans le cimetière des Révérends Sœurs du Bon-Pasteur, on désirerait voir élever une belle croix en marbre.

Dans la chapelle du Bon-Pasteur, il pourrait être installé un marbre avec inscription.

Quelques centaines de piastres permettraient de réaliser ce double projet.

MM. les membres du clergé, MM. les laïques de toutes les classes sont respectueusement invités à contribuer, d'ici à quinze jours, à cette œuvre de reconnaissance et de religieux patriotisme.

M. le grand-vicaire Legaré et M. Tétu, à l'archevêché, M. J. Walsh, de la Corporation, et M. le notaire C. Tessier, sont prêts à recevoir les souscriptions qu'on voudra bien leur faire parvenir.

Beurre et fromage

Nous voyons, par un article publié le 15 septembre dernier dans l'*American Dairyman*, que l'exportation des beurres américains en Angleterre a diminué de 4,255,750 lbs, durant la période comprise entre le 1^{er} mai et le 15 septembre. "Au lieu d'avoir à constater cette diminution, dit le journal, on croit qu'il y aurait eu augmentation sur les exportations de l'an dernier durant la même période, si les producteurs avaient fait preuve de plus de jugement, en ne demandant pas des prix plus élevés que ceux du marché, ce qui eût permis aux exportateurs d'acheter le surplus de production et de l'expédier, au lieu de la laisser accumuler, comme la chose est arrivée. Plus de 150,000 tonnes de beurre sont en vente dans la ville de New-York, sans compter les quantités considérables qui sont dispersées dans toutes les parties du pays. Un grand nombre de personnes perdront de l'argent avec leur beurre cette année, au lieu de réaliser des profits, pour avoir essayé "d'affamer" le marché (to bull the market)."

Nous ne sachons pas qu'un Canada nos cultivateurs perdent de l'argent sur les produits de leurs laiteries. Le beurre s'est vendu 20 centimes presque partout, le beurre des crémeries trouvent un écoulement facile pour 23 et 25 centimes. Les profits réalisés par l'industrie laitière seront de beaucoup plus considérables cette année, si on considère que le marché du beurre et du fromage a été ferme depuis la belle saison.

Mais une chose bien certaine c'est que le sul beurre fabriqué dans les crémeries est propre à l'importation; et les marchands, pour la réputation du marché, n'en devraient pas exporter d'autre. Le récent échec subi récemment sur le marché anglais devrait nous servir de leçon, et nous engager à établir des crémeries en plus grand nombre où a fait le beurre avec plus de soin.

Echos des Cercles agricoles

Les cultivateurs de la Pointe aux Trembles, viennent de fonder un Cercle Agricole avec le concours de leur digne curé, M. l'abbé Rousseau. Nous les félicitons bien cordialement et nous faisons des vœux pour que leur cercle prospère.

Le Cercle agricole de l'Ancienne Lorette recrute ses membres non-seulement dans cette dernière paroisse mais encore dans Ste-Foye et la Jeune Lorette.

Hier, dans St-Augustin, M. le Dr P. Larue réunissait chez lui les cultivateurs de la paroisse afin de décider la formation d'un cercle qui s'annexerait immédiatement à celui de l'Ancienne Lorette.

L'idée est bonne, car il est bon de ne pas trop multiplier maintenant les cercles agricoles. Qu'on appuie ceux qui existent déjà dans le comté de Portneuf, et nous croyons qu'ils sont en assez grand nombre pour faire du bien. Pourquoi les cultivateurs de St-Augustin ne soutiendraient-ils pas plutôt celui de la Pointe aux Trembles?

La taxe sur le tabac

Il paraît, au dire de l'*Electeur*, que plusieurs producteurs de tabac, dans le comté de Portneuf, ont reçu dernièrement une visite des officiers du percepteur du revenu et que leur tabac a été saisi.

L'*Electeur* annonce cette nouvelle avec beaucoup de bruit et il s'en sert pour soulever les habitants des campagnes contre la taxe sur le tabac.

Mais les arrangements de notre confrère ne sont réellement pas malins. On voulut, un jour, convertir des moites de neige en combustible pour chauffer un four.

C'est une tentative analogue que l'organe de l'opposition répète aujourd'hui pour surchauffer les préventions populaires contre tout ce qui s'appelle taxe.

Notre confrère parle de grande indignation dans le comté de Portneuf, à l'occasion de cette saisie de tabac.

Il est bien naturel, en effet, que les victimes de l'officier du revenu soient très contrariées, mais nous ne croyons pas que leur colère soit aussi grande qu'on le dit.

S'ils réfléchissent bien, ils s'apercevront qu'ils ont en tort de ne pas se conformer à la loi du revenu, parce que cette loi, quoi qu'on dise le démagogue qui rédige l'organe de l'opposition, est très juste.

Par cette loi, l'habitant n'a à payer aucune taxe sur le tabac qu'il produit pour son propre besoin. Il n'est taxé que sur le tabac qu'il vend.

Mais dit l'*Electeur* : "Un cultivateur doit avoir autant de droit de produire du tabac que des patates, des carottes ou des betteraves. Mettons des droits sur les betteraves à sucre, ou sur le sucre qu'elles servent à fabriquer? Non; on a même promis de ne pas les taxer pendant dix ans. Pourquoi donc alors taxer et soumettre à la réglementation la plus tyrannique et la plus vexatoire le producteur du tabac canadien? Ne devrait-on pas, au contraire, le protéger contre le tabac étranger, en mettant sur celui-ci des droits élevés?"

Cette argumentation mérite guère d'être relevée, tant elle est absurde. Assimiler, quant à son utilité, le tabac aux articles élémentaires, c'est d'un grotesque achevé. Ainsi, d'après l'organe de l'opposition, une pipe de tabac est aussi utile que la pomme de terre, que tous les autres légumes, qui forment plus de la moitié de la nourriture de l'homme.

"Et ajoutez-y : "Tout cela est irréfutable. Mais le brave cultivateur oubliait une chose qui fait comprendre ce qui lui semble inexplicable; c'est que la protection introduite par les conservateurs en 1879, ne l'a pas été dans l'intérêt des grands manufacturiers qui soussignent largement dans les élections."

Un journal, qui entend éclairer le peuple avec de telles raisons, possède un courage plus qu'ordinaire.

La protection, dont parle si légèrement l'organe de l'opposition, favorise le producteur du tabac comme le manufacturier d'autres produits.

Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à ouvrir les tableaux du commerce, qui font voir le montant de droits perçus sur le tabac manufacturé.

Le cultivateur qui produit du tabac pour le commerce, peut d'autant mieux payer la taxe, à laquelle il est assujéti, qu'il se trouve par cette protection, sur notre marché, dans une position supérieure à celle du producteur étranger.

Il n'a donc pas à se plaindre. Mais nous revenons à cette incroyable comparaison entre l'utilité du tabac et celles des articles alimentaires.

Le tabac est un article purement

de fantaisie, et s'il en est, un qui mérite d'être taxé, c'est lui.

La taxation, pour être sage, doit viser particulièrement les objets de luxe et de fantaisie, qui ne sont pas strictement nécessaires à moins que on mette de côté les plus saines maximes économiques en matière de tarif et d'impositions.

L'*Electeur*, évidemment, veut changer tout cela, et adopter un système nouveau.

Si jamais son parti ressaisit le pouvoir, l'article du tabac recevra sans doute de sa part une attention spéciale. Ce sera l'âge d'or des fumeurs et nous aurons un gouvernement dont les promesses auront toute la consistance de la fumée dont il sera enveloppé.—(Le Journal de Québec).

Petite revue scientifique

LA TRANSFUSION DU SANG

L'opération de la transfusion du sang, c'est-à-dire de l'injection dans les veines d'un malade d'une certaine quantité de sang vivant emprunté soit à un animal vivant soit, (ce qui est plus sûr et plus efficace) à une personne saine, a été imaginée et décrite au commencement du XVII^e siècle, par Lower et Libavius, et pratiquée pour la première fois en 1667 par le médecin français Denis, sur un maniaque et avec une remarquable innocuité quoiqu'il se fut placé dans des conditions opératoires reprochables en se servant non pas de sang humain, mais de sang de veau. Enhardis par cet exemple, un certain nombre d'expérimentateurs renouvelèrent ces essais; ceux-ci furent assez peu encourageants pour justifier des prohibitions juridiques et religieuses. Deux années, en effet, s'étaient à peine écoulées depuis la tentative de Denis, qu'un arrêt du Châtelet défendit, sous des peines sévères, de pratiquer la transfusion chez l'homme.

Cette opération renaît alors dans le domaine de la vivisection et y resta jusqu'au moment où les beaux travaux de Prévost et Dumas de Gaspard, de Burdach sur cette question de physiologie la réhabilitèrent. Ils eurent en effet pour résultat de mieux déterminer les conditions dans lesquelles la transfusion doit être pratiquée pour être inoffensive et ils préparèrent ainsi la restauration de ce moyen dramatique auquel un bon nombre de moribonds ont déjà dû leur retour à la vie, et dont l'attention s'était détournée parce qu'il paraissait dangereux et parce que l'usage intempestif qu'on en avait fait souvent était de nature à le discréditer. De nos jours une réaction formelle s'est opérée en faveur de cette pratique; des cas heureux ont éloigné la répugnance qu'elle soulevait; on a perfectionné, en les simplifiant, les procédés de la transfusion; on a déterminé soigneusement les cas dans lesquels cette tentative est licite, et elle nous apparaît aujourd'hui comme une ressource singulièrement moins chancelante que beaucoup d'opérations qui sont d'une pratique courante en chirurgie.

On se rappelle avec quelle émotion et quelle curiosité fut accueillie en 1857 la transfusion pratiquée par Nélaton sur une femme qui se mourait d'hémorragie. Le résultat immédiat fut très beau et si la malade succomba le septième jour, sa mort fut en toute certitude, être rapportée à des circonstances auxquelles la transfusion était absolument étrangère. Le branle était donné et bientôt, en France et à l'étranger, on vit se multiplier ces essais dont un bon nombre furent couronnés de succès. En 1875, on comptait sur 169 cas de transfusion, 105 succès et 64 insuccès. Cette série se rapportait uniquement à des transfusions pour hémorragies, c'est-à-dire à des patients chez lesquels la vie s'éteignait faute de son aliment nécessaire, mais qui n'étaient pas malades au sens précis de ce mot, revenaient à la vie aussitôt qu'on leur rendait le sang que des hémorragies compromettantes leur avaient enlevé. Ici tout était simple : on mettait de l'huile dans la lampe et celle-ci se rallumait. Autres ont été, comme on le conçoit, les résultats de transfusion pratiqués sur les malades, qui restaient malades après comme avant la transfusion, et qui ne pouvaient attendre de cette opération qu'un élément de résistance.

Aussi sur 69 transfusions pratiquées dans ces conditions défavorables, on n'a enregistré que 18 succès assombrés par 51 revers. Ces transfusions sur des malades ont eu pour motifs des maladies ou des accidents divers. Elles ont été pratiquées 22 fois dans le cas d'empoisonnements par les gaz du charbon, le phosphore, la nitrobenzine, et on a constaté huit guérisons et quatorze décès; sur 28 transfusions dans des cas de maladies virulentes et infectieuses, 5 malades ont guéri et 23 ont succombé; sur 9 transfusions pratiquées pour des maladies nerveuses (et certes leur opportunité dans ce cas est absolument contestable), on a compté 5 guérisons et 4 morts. Deux observations sont à faire à ce propos et, dans le cas d'insuccès, elles exonèrent la transfusion d'une bonne partie de la

responsabilité qu'on pourrait faire peser sur elle : d'abord, elle n'a guère été pratiquée qu'à une époque où l'organisme avait épuisé ses ressources, presque en extrême; en second lieu, on n'y a eu recours généralement que pour des maladies qui ont, par leur nature même, un haut degré de gravité et qui auraient tué la plupart de ces malades alors même qu'ils n'auraient pas subi la transfusion. En somme, et en réunissant les deux groupes embrassés par cette statistique, sur 358 cas de transfusion, on compte 140 succès, soit 10 guérisons sur 26. Quelle est l'opération sérieuse qui donne des chances plus favorables?

Mais en médecine, comme ailleurs, on abuse de tout, de l'action comme de l'inaction, et si la transfusion est trop timidement pratiquée chez nous elle est appliquée dans certains pays, en Allemagne et aux Etats-Unis en particulier, avec une facilité que la prudence condamne. Des maladies très diverses, depuis les plus graves jusqu'à l'anémie, ont paru l'appliquer au même titre que les hémorragies les plus menaçantes. C'est une exagération réelle; et jusqu'à présent, opposant à la témérité des médecins étrangers une prudence sans doute exagérée les médecins français ont à peu près limité l'application de la transfusion sanguine aux seuls cas d'hémorragies. Un très remarquable succès que vient d'obtenir M. Gibert du Havre et qu'il a communiqué à l'Académie de médecine est de nature à donner plus de hardiesse.

Il s'agissait d'un malade atteint d'une fièvre typhoïde dont la marche, régulière dans le principe, fut bientôt traversée par un appareil de symptômes graves auquel succéda une forte hémorragie intestinale. Bientôt l'état devint voisin de l'agonie. M. Gibert, en présence d'une mort imminente, pratiqua une première transfusion, mais ne put injecter dans la veine qu'une petite quantité de sang, une à deux cuillerées environ; les forces et le pouls se relevèrent sensiblement, mais l'état du malade étant toujours très grave, une seconde transfusion de 3 onces fut pratiquée le lendemain et eut les résultats les plus frappants : les signes d'agonie rétrogradèrent; toutes les grandes fonctions se régularisèrent peu à peu, et la convalescence se dessina bientôt; la guérison est aujourd'hui complète.

Il est bon de remarquer qu'il ne s'agissait pas ici d'une fièvre typhoïde très grave en elle-même (l'on sait que les hémorragies intestinales se montrent souvent dans les formes bénignes de cette maladie), et que le malade se rapprochait un peu des patients auxquels on fait la transfusion pour hémorragies; mais la perte de sang, simple complication, avait aggravé son état au point de rendre la mort imminente et la transfusion l'a manifestement sauvé. Ce fait ainsi interprété n'autorise donc pas à regarder la transfusion comme un mode de traitement courant de la fièvre typhoïde mais il prouve que, dans des formes et dans des phases déterminées de cette maladie elle peut être un instrument de salut. Si nous signalons ce fait ici, c'est dans la pensée qu'il peut éclairer utilement les familles et les incliner à accepter cette ressource quand, après mûre réflexion, elle leur est conseillée comme ouvrant au malade des chances de guérison. Pas plus qu'un autre moyen, même entre les meilleurs, elle ne peut ni ne doit promettre plus que cela.

DR***

Mgr Lalleche, écrit la *Minerve*, venant de Québec, est attendu à Montréal ce soir. Nous croyons savoir que Sa Grandeur partira incessamment, dès le commencement de la semaine prochaine, pour Rome.

M. le curé Moreau, de Saint-Barthélemi, fera probablement le voyage en même temps que Sa Grandeur.

Les jours de la Lune

La succession des lunaisons se fait, astronomiquement, au moment des *néoménies* ou *nouvelles Lunes*. A ce moment-là, les centres du Soleil, de la Lune et de la Terre sont en ligne droite, ou plutôt, ces trois points sont dans un même plan perpendiculaire au plan de l'écliptique. C'est ce qui avait lieu le samedi 22 octobre, lorsqu'il était 9 heures trois quarts du soir à Québec.

On peut demander pourquoi c'est le dimanche 23 octobre qui est compté comme premier jour de la Lune.

Le jour de la nouvelle Lune n'est compté comme premier jour de la Lunaison que si la lune y dure au moins la moitié de la journée du samedi, c'est le lendemain dimanche qui est compté comme premier jour de la Lune.

A Bombay, (Inde), il était midi 10 minutes au moment de la néoménie; on a donc compté, comme, ici le dimanche comme premier jour de la Lunaison; mais à Calcutta, il était onze heures 8 minutes du matin, et l'on a compté samedi 22 octobre comme premier jour de la Lunaison.

EUROPE

FRANCE. Paris, 22 octobre 1881. — Le mariage de mademoiselle Grévy, fille du Président de la République, avec monsieur Daniel Wilson, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, a été

célébré aujourd'hui à la chapelle de l'Élysée, en présence des présidents des deux Chambres et des Ministres.

Il y a eu une nouvelle entrevue de M. Gambetta et du président de la République.

En Afrique, on a commencé la marche sur Kairouan; deux notables de cette ville ont eu à Tunis une entrevue avec le général Etienne.

Les insurgés ont attaqué Mehdia; le combat se continue tout autour de Soussa.

ANGLETERRE. Londres, 22 octobre. — Une collision de deux trains arrivée aujourd'hui près de Leicester, a fait 3 victimes, et a blessé grièvement un certain nombre de personnes.

Le steamer "Clan-Mac-Duff", allant de Liverpool à Bombay, a sombré près de la côte Welsh; il avait en tout 61 personnes, dont 19 ont été sauvées.

Le "Wisconsin" part pour New-York avec 400 mormons.

Cent mille exemplaires du journal "United Ireland" ont été distribués sous les bandes de l'"Express" et du "Freeman's Journal".

M. Egan, trésorier de la Ligue, dit que la Ligue se trouve forcée d'agir désormais en dehors des lois. Il signale comme erronées deux passages de la lettre de l'archevêque Croke.

Le clergé du comté de Kildare a publié une adhésion à la lettre de Mgr Croke.

On signale à Dublin 17 nouvelles arrestations, plus 16 autres en divers endroits.

50 000 personnes ont pris part à la réunion de Hyde-Park. Il y a eu des discours violents, et une longue et procession. Il ne s'est produit aucun désordre.

Précéptes de politesse

Ecrivez vos lettres proprement, correctement, sur papier neutre et non taché, laissez une petite marge dans vos lettres ordinaires; agrandissez la marge en écrivant aux dignitaires.

Ne poudrez jamais votre lettre avec du tabac.

Pour écrire à un parent ou à un ami, tachez de ne vous faire aider par personne; de telles lettres ne doivent pas sentir la recherche.

Si, écrivant à un supérieur, vous vous faites donner par un homme entendu une rédaction convenable, tachez de transcrire vous-même la lettre à envoyer; si vous ne le pouvez, faites faire la copie par une personne qui ait une belle écriture.

Que votre style épistolaire soit toujours approprié à la circonstance, à la personne, à vos propres sentiments; évitez l'emphase, le ton prétentieux, et tout ce qui annonce le chercheur d'esprit.

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a.

Le style le plus simple, le plus naturel, est le cachet de l'homme qui a véritablement de l'esprit.

Conformez-vous aux règles adoptées par l'usage de la bonne société.

Les négociants emploient des abréviations; on s'en abstient, totalement dans les lettres proprement dites.

En parlant d'un parent de la personne à laquelle vous écrivez, employez ces formules : monsieur votre père, madame votre tante; mais si vous tutoyez un ami, mettez simplement : ton père, ta tante.

On n'écrit en chiffres que la date et les sommes d'argent; les autres nombres s'écrivent en toutes lettres.

Petites nouvelles

CALENDRIER.—Québec, lundi 24 octobre 1881, 2^e jour de la Lune. Il y a eu nouvelle lune le samedi 22 octobre, à 9 heures 46 minutes du soir.

Le jour dure 10 heures 24 minutes, et la nuit 13 heures 36 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 32 minutes, passe au méridien à midi moins 16 minutes, et se couche à 4 heures 56 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 31 degrés et 2 dixièmes. La Lune se lève aujourd'hui à 8 heures 07 minutes du matin, passe au méridien à 1 heure 01 minute, et se couche à 5 heures 28 minutes du soir.

SOUSCRIPTION REÇUE.—Reçu de l'Union des Commis de Montréal pour les incendies de Québec \$25.

F. X. PLAMONDON, Ptre.

A QUÉBEC.—Le marquis et la marquise de Bassano sont arrivés hier à Québec, et logent à l'hôtel St-Louis.

Son Honneur le Juge Armstrong était aussi à bord du *Sardinian*.

LE VAPEUR "ST-LAWRENCE" quittera le quai St-André, demain matin, à 7 h 30 pour Chicoutimi, la Baie des Ha! Ha! et les ports intermédiaires.

LE STEAMER DE LA MALLE.—Le *Sardinian* est arrivé à 5 h 45 hier matin dans le port de Québec, avec 68 passagers de cabine, 40 de seconde et 393 d'entrepont.

MARIAGES.—Les annonces de mariages ont été nombreuses hier dans les églises catholiques. Au faubourg St-Jean-Baptiste on en comptait 8; à St-Roch 12 et à St-Sauveur 15.

INCENDIE.—Vendredi matin, vers quatre heures, la maison de M. Louis Lambert, de St-Nicolas, est devenue la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à \$1,500 et les assurances sont de \$1,000. On n'a pu sauver le ménage.

ALARME.—La brigade a été appelée samedi pour un feu de cheminée sur la rue Richelieu. La cheminée était tellement chargée de suie que le feu a duré près d'une heure en dépit des efforts des pompiers. Faites ramoner vos cheminées. Une autre alarme a appelé la brigade.

ce matin à la boîte 34, rue St-Dominique. Feu de cheminée.

ABANDONNÉS EN MER.—Les barques *Hellas*, allant de Québec à Tyne, et *Samarang*, allant de Québec à Newcastle, ont été abandonnées en mer et les équipages ont débarqué à Grimsby.

ACQUISITION.—M. Louis Bilodeau a fait l'acquisition de trois nouveaux terrains sur la Grande Allée et se propose d'y construire des maisons le printemps prochain.

PARALYSIE.—M. Alfred Langevin, employé au département des douanes, a été frappé de paralysie hier à sa résidence rue St-Nicolas. Aujourd'hui il est un peu mieux.

LA COMPAGNIE TÉLÉPHONIQUE DE QUÉBEC ET LÉVIS.—Les directeurs de cette association sont tous de Québec et de Lévis. Tous les fils seront mis sous terre autant que possible. Le capital de la compagnie est de \$500,000, divisé en parts de \$100 chacune.

LE CAPITAINE PARSONS.—On rappelle que Richard Moore, contre-maître du navire "Star of England," a été arrêté sous l'accusation d'avoir maltraité un matelot au point de le faire mourir. On n'a pas oublié non plus que le pauvre matelot fut inhumé à la Rivière-Ouelle puis exhumé par ordre des autorités. Le capitaine Parsons, impliqué dans ces actes de cruauté, a été remplacé par un autre capitaine en arrivant à Londres, et il revient à Québec pour répondre à l'accusation portée contre lui. Ce procès aura lieu bientôt.

PRIS DANS LES GLACES.—Le lac d'un nouveau genre formé près de la porte St-Jean, en face de chez MM. Bédard & Garneau et la halle Montcalm, présentait ce matin une vaste nappe de glace. Les chars urbains ont dû par conséquent subir le sort d'un navire pris dans les glaces et ont employé nombre d'hommes avec des haches, pics, etc., etc., pour rendre la voie libre.

SUICIDE.—Le fils d'un cultivateur de St-Anselme, âgé de seize ans, s'est donné la mort vendredi matin en se pendant à une poutre dans la grange de son père.

VENON ET LA TEMPÉRATURE D'HIVER.—Venon nous prédit un hiver très doux. On devra s'attendre, dit-il, à des périodes de temps très froid, mais ces périodes seront de courte durée, comparées à celles de temps doux. Comme il arrive souvent à l'approche de pareils hivers, nous pourrions avoir une période de temps froid ainsi que de la neige en novembre et même en octobre. Si tel est le cas, cette année, qu'on s'attende à du temps chaud pour les fêtes de Noël et Nouvel An.

BAIN FROID.—Un jeune Gagné de Lévis qui se rendait à Québec, vendredi, s'étant trop pressé de débarquer du bateau, passeur, est tombé à l'eau. Sans le prompt secours des matelots, cet infortuné aurait infailliblement trouvé la mort. On s'étonne à bon droit qu'il n'arrive pas encore plus souvent d'accidents de ce genre. Le bateau n'est pas tout à fait accosté et cependant les passagers se précipitent sur le quai, tout comme s'ils fuyaient un danger imminent.

UNE RÉUNION DE CONFÈRES.—A une réunion de quelques anciens élèves du Collège de Sainte-Marie, tenue dans le parloir du collège, le 29 septembre, il a été décidé d'inviter tous les anciens élèves du collège, résidant dans le district de Montréal, à se réunir en assemblée préliminaire, afin d'organiser une grande convention de tous les anciens élèves, qui aurait lieu le 1er octobre. Le but de cette convention serait de renouveler les relations d'amitié, de former de nouvelles connaissances pour les condisciples, et de témoigner leur reconnaissance et leur sympathie pour l'ancienne ALMA MATER. A cette assemblée préliminaire, qui aura lieu dans la salle académique du collège, rue Bleury, lundi, le 30 octobre courant à sept heures et demie du soir, il sera procédé à la nomination des comités, et à l'organisation générale de la fête.

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite.

La négligence résulte bien souvent d'une maladie de poitrine incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme, la bronchite, les rhumes, et les enrôlements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médicaments. En vente à 25 cents la boîte partout.

Québec, 24 février 1881—1 an. R

Repos et confort pour les malades.

LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifiera le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères Mères Mères !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

ment le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille.

Québec, 25 janvier 1881—1 an. 113

BUREAU DE L'ASSOCIATION Financière d'Ontario.

LONDON, CANADA.

Le dividende pour le trimestre terminant le 31 MARS, au taux ordinaire de 8 PAR CENT par année, sur le stock préférentiel et ordinaire, sera payable le 23 du courant.

Un autre dividende trimestriel sera déclaré dans le mois de JUILLET prochain, après quoi les dividendes seront payés semi annuellement en JANVIER et en JUILLET. Les directeurs considèrent que l'état prospère des affaires de la compagnie, est tellement bien établi maintenant, que le paiement des dividendes à une date plus rapprochée que tous les six mois, ne compromettrait pas la dépense et le service de travail qui nécessiterait une longue liste d'actionnaires dont le nombre va toujours en augmentant.

Le prix de l'émission du stock préférentiel a été augmenté à TROIS ET DEMI PAR CENT de prime, équivalant, suivant le plus bas taux de dividende, à un intérêt de 74 par cent, par année, sur le montant investi.

Les affaires de la compagnie justifient la vente de son stock, à un prix beaucoup plus élevé, et l'émission prochaine sera faite à un avantage important.

Le montant du stock maintenant souscrit et demandé, dépasse un quart de million de piastres, sur lequel une moyenne de plus de 10% a été payée.

HOLT & DEAN, Agents, Québec.

EDWARD LERUEY, Gorant.

London, 2 avril 1881.

Québec, 11 avril 1881—2 novlan.80 51ps

Bulletin Commercial

MARCHES DE QUÉBEC.

Farine et Grains.

Québec, 21 octobre 1881.

Farine.—Sup. extra, baril, 196. \$6.90 à 8.50

Extra 196. 6.95 à 7.00

Extra pour boulanger. 7.50 à 8.00

Extra du printemps. 6.90 à 7.09

Superfine No. 2. 6.40 à 6.60

Fine. 5.80 à 5.90

Farines en poches, de 100 livres. 3.35 à 3.90

de seigle en quart. 0.00 à 0.00

Mais ou blé d'Inde blanc, par 200 livres. 3.90 à 4.00

Mais ou blé d'Inde jaune, par 200 livres. 3.80 à 3.90

Grains.—Blé de semence (rouge) par 60 livres. 1.16 à 2.00

Orge par minot. 0.90 à 1.00

Pois. 0.95 à 1.00

Fèves le minot. 1.00 à 1.10

Avoine 32 livres. 0.48 à 0.50

Son par 100 livres. 1.00 à 1.08

Gruau par 200 livres. 5.50 à 5.50

Foin par 100 bottes. 9.50 à 10.00

Paille par 100 bottes. 3.50 à 4.00

Provisions, Etc., Etc.

Québec, 24 octobre 1881.

Bœuf frais par livre. \$0.20 à 0.22

" salé " 0.17 à 0.18

Pâtates par minot. 0.55 à 0.60

Œufs par douz. 0.20 à 0.25

Sucre d'érable par livre. 0.08 à 0.09

Fromage, par livre. 0.15 à 0.17

Lards, Jambons, Etc., Etc.

Québec, 24 octobre 1881.

Lard frais par 100 livres. \$7.50 à 8.50

" frais par livre. 0.07 à 0.10

" salé " 0.10 à 0.12

Jambons frais par livre. 0.10 à 0.10

" fumés " 0.12 à 0.13

Lard, Mess. 200 livres. 24.50 à 25.00

" Mince. " 23.00 à 23.50

" Prime Mess. " 18.50 à 18.50

" Engl. P. Mess. " 18.00 à 18.50

" Extra Prime. " 16.00 à 17.00

Saindoux en sceau. 3.15 à 3.20

Volailles.

Québec, 24 octobre 1881.

Dindes par couple. \$2.25 à 2.50

Volailles. 0.50 à 0.60

Oies. 1.20 à 1.50

Perdrix. 0.00 à 0.00

Canards. 0.50 à 0.75

Poissons.

Québec, 24 octobre 1881.

Poissons.—Séchés le quintal. \$1.00 à 4.50

Morue verte le baril. 4.50 à 4.75

Samon N.1. le baril. 19.00 à 19.50

de 200 livres. 19.00 à 19.50

Samon N.1. le livre. 0.12 à 0.13

Hareng du Labrador. \$5.90 à 6.00

Maquereau par baril. 4.50 à 5.00

Truite. 0.00 à 0.00

Anguille le cent. 0.00 à 0.00

Fruits, Etc.

Québec, 24 octobre 1881.

Oranges par caisse. \$0.00 à 0.00

Citrons. 12.00 à 15.00

Pommes par baril. 2.25 à 3.50

Figues en boîte de 2 livres. 0.10 à 0.10

Oignons par baril. 3.50 à 4.00

Bœufs, Moutons, Etc., Etc.,

Québec, 24 octobre 1881.

Hœuf 1ère qualité, par 100 livres. \$9.00 à 10.00

" 2ème " 8.00 à 9.00

" 3ème " 4.00 à 5.00

Bœuf par livre. 0.05 à 0.12

Mouton par livre. 0.10 à 0.12

Veau. 0.08 à 0.12

On demande

UN fermier, sobre, actif, intelligent, ayant des connaissances assez étendues en agriculture. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au

Dr M. E. DIONNE, rédacteur en chef du Courrier du Canada. Québec, 24 octobre 1881. 370

La Banque Nationale.

LE DEUX NOVEMBRE prochain et après, la Banque Nationale paiera à ses actionnaires un dividende semi annuel au taux de CINQ PAR CENT par an sur le montant du capital versé.

Le livre de transfert sera formé depuis le 17 jusqu'au 31 Octobre prochain inclusivement. Par ordre, F. VEZINA, Caissier. Québec, 30 septembre 1881—611ps 355

EN VENTE

GUIDE INDICATEUR des sanctuaires et lieux historiques de la TERRE SAINTE, Par le FRERE LIEVIN DE HAMME, Franciscain résidant à Jérusalem, Seconde édition, revue, augmentée et accompagnée de cartes et de plans

EN TROIS VOLUMES.

En vente aux bureaux du Courrier du Canada pour la somme de \$2.00 pour les trois volumes. Québec, 7 octobre 1881. 362

Ornementations domiciliaires.

NOUS avons déjà eu occasion de parler à nos lecteurs de M. MARTEL, de l'ANCIENNE-LORETTE, qui s'occupe de l'entretien de jeunes arbres destinés à orner les devantures des maisons.

M. MARTEL, désire surtout attirer l'attention de ceux qui aimeraient à planter des arbres devant leurs résidences, qu'il peut fournir des ormes magnifiques, à TRES BON MARCHÉ. Québec, 5 octobre 1881. 360

Nouvelles Etoffes

A ROBES !!

124c Nouvelles étoffes à robes. 124c

5c Nouvelles étoffes à robes. 5c

174c Nouvelles étoffes à robes. 174c

Nouveau drap à costume tout laine. 20c

Nouveau cordé impérial. 25c

Nouvelles serges en laine. 274c

Nouvelles serges (Knockabout). 29c

Nouvelles serges Estamine. 35c

Nouveau cachemire Français. 39c

Nouveau casimir Français. 39c

Nouveau casimir Français. 45c

Nouveau casimir Français. 50c

Soie Française de fantaisies pour robes. 69c

Soie noire gros grain. 75c

Soie noire gros grain. 1.00

Nous exhibons un fonds immense des marchandises ci-dessus, et les recommandons comme les effets les meilleurs marché que nous ayons jamais offerts.

Behan Brothers

Rue Buade, Haute-Ville, Québec.

VENTE A L'ENCAN DE Terres de l'Ordonnance.

AVIS PUBLIC est donné que la propriété de l'Ordonnance, située à la jonction du fleuve St-Laurent et de la rivière Richelieu, en face de Sorel, et connue sous le nom de la Pointe, sera offerte en vente à l'ENCAN, le MARDI, 15 NOVEMBRE prochain, à l'Hôtel de Ville de Sorel, P. Q.

La propriété sera divisée en trois lots d'égale grandeur, contenant chacun à peu près 75 acres — le lot 1 est touchant à la rivière Richelieu et immédiatement en face de la ville de Sorel, le lot 2 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 3 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 4 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 5 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 6 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 7 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 8 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 9 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 10 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 11 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 12 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 13 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 14 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 15 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 16 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 17 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 18 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 19 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 20 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 21 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 22 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 23 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 24 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 25 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 26 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 27 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 28 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 29 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 30 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 31 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 32 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 33 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 34 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 35 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 36 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 37 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 38 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 39 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 40 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 41 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 42 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 43 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 44 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 45 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 46 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 47 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 48 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 49 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 50 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 51 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 52 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 53 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 54 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 55 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 56 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 57 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 58 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 59 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 60 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 61 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 62 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 63 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 64 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 65 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 66 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 67 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 68 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 69 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 70 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 71 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 72 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 73 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 74 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 75 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 76 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 77 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 78 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 79 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 80 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 81 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 82 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 83 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 84 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 85 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 86 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 87 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 88 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 89 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 90 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 91 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 92 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 93 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 94 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 95 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 96 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 97 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 98 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 99 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 100 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 101 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 102 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 103 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 104 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 105 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 106 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 107 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 108 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 109 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 110 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 111 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 112 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 113 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 114 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 115 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 116 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 117 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 118 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 119 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 120 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 121 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 122 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 123 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 124 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 125 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 126 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 127 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 128 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 129 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 130 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 131 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 132 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 133 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 134 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 135 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 136 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 137 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 138 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 139 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 140 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 141 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 142 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 143 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 144 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 145 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 146 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 147 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 148 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 149 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 150 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 151 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 152 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 153 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 154 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 155 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 156 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 157 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 158 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 159 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 160 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 161 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 162 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 163 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 164 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 165 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 166 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 167 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 168 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 169 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 170 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 171 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 172 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 173 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 174 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 175 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 176 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 177 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 178 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 179 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 180 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 181 est touchant à la rivière Richelieu et le lot 182 est touchant à la

